

Secrétariat Général

Service des Politiques

et d'ingénierie

Département **Opérationnel Sud-Oues**

PNE Sécurité

10/11/2011

Guide d'utilisation du portail d'authentification Cerbère à usage des professionnels et des particuliers

Énergies et climat Développement durable Infrastructures, transports et mer-Ressources, territoires, habitats et logemen des

ntion

Présent pour İ'avenir





Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	14/11/11	Première rédaction
	29/05/12	Correction lien mort page 7

SOMMAIRE

1 - PRÉSENTATION	4
2 - LA CRÉATION DE VOTRE COMPTE CERBÈRE	5
2.1 - Vous êtes un particulier	5
2.2 - Vous êtes un professionnel dont l'entreprise est établie en France	7
2.2.1 -Les certificats numériques et la certification de votre compte	7
2.2.2 -Créer votre compte avec un certificat	7
2.2.2.a - Votre certificat a été trouvé par le portail d'authentification	8
2.2.2.b - Votre certificat n'a pas été trouvé par le portail d'authentification	8
2.2.3 -Créer votre compte sans certificat	9
2.3 - Vous êtes un professionnel dont l'entreprise est établie à l'étranger	10
3 - L'AUTHENTIFICATION SUR LE PORTAIL CERBÈRE	11
3.1 - L'écran de connexion Cerbère	11
3.2 - Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe	
4 - LA GESTION DE VOTRE COMPTE CERBÈRE	13
4.1 - L'accès à vos données	13
4.2 - La suppression de votre compte	14

1 - Présentation

Le portail d'authentification Cerbère du ministère du Développement durable assure l'authentification et l'autorisation des accès sur les télé-procédures et applications web du ministère du Développement durable.

Ce guide explique comment créer un compte sur ce portail, comment l'utiliser pour accéder aux télé-procédures et applications web et comment modifier ce compte.

Il est destiné aux particuliers et aux professionnels, aussi bien publics que privés.

2 - La création de votre compte Cerbère

Pour créer votre compte Cerbère, rendez vous sur le portail d'authentification du ministère du Développement durable : https://authentification.application.developpementdurable.gouv.fr/

Choisissez le menu "Créer mon compte".

Por Content Parcing	ail d'authentification Cerbère
Mon comple	Authentification
> Me connecter > Géner mos compte	Identification par mot de passe
> Order mon compte	identifiant * :
	Mal de parase " :
👉 adeerigne	Connection anonyme : 🗐
	Mentifiant oublie 7 Met de passe oublie ou incoma 7
	* Charros obligatoires
	Identification par certificat
	81 vous clisposez d'un certificat numérique, vous pouvez l'utiliser pour vous authentifier.
	C Ministra da Protogia, da Diselegament duratio, das Transports et da Legament

2.1 - Vous êtes un particulier.

American Antonio American Amer	stere de l'Ecologie, du Développement durable, Transports et du Logement all d'authentification Cerbère
Man compto	Créer mon compte
> Melconnector • Other manufacture	Pour quel usage soubellez vous créer voire comple ?
> Color man excepte > Ne deconnector	Vous êtes professionnel
Call ande en ligne	Vous sourance oner un compte dans le same de votre activité protessionnelle alle duitiser de télé-deutantime pour votre entreprise na votre administration.
	Mon entreprise ou administration est établie en France.
	Mon entreprise est etanie a restanger.
	Vous êtes particulier
	Yous soundeer other up compte pour vos demarches administrativos personneres.
	de souhaite order un compte en fant que particulier.
	D Ministère de Récologie, de Développement dessible, des Transporte et de Legennent MARIPERTY de la conservice de des matérieurs d'information.

Choisissez l'option "Créer un compte en tant que particulier".

Déclinez votre identité dans le formulaire puis validez votre saisie.

Les seules informations obligatoires pour la création de votre compte sont :

- Votre civilité.
- Votre nom.
- Votre prénom.
 - Votre adresse électronique.

<u>NB</u>: Cette adresse est nécessaire pour vous identifier de façon unique et pour valider la création de votre compte. Votre adresse électronique sera votre identifiant d'authentification. Les autres informations facultatives, peuvent être renseignées selon votre volonté

- Votre adresse postale.
- Vos numéros de téléphone fixe et mobile.

Civilité * :	OMIle OMme Mme	
Nom * :	MARTIN	
Prénom * :	Pierre	
Mel * :	Pierre.Martin@mon.adresse.fr	
Confirmez le Mél * :	Pierre.Martin@mon.adresse.fr	
Code Postal : Ville :		
Pays * :	FRANCE	
Téléphone :		
Mobile :		

Toutes ces ces informations sont modifiables par la suite, à l'exception de votre adresse électronique.

Vous obtenez une page vous permettant de vérifier vos données, et terminer l'enregistrement de votre compte.

Vous devez choisir le mot de passe de votre compte Cerbère. Ce mot de passe vous est personnel. Il ne doit en aucun cas être communiqué à qui que ce soit. Vous pouvez le choisir librement tout en respectant les règles indiquées:

• Votre mot de passe doit être d'une longueur minimale de 8 caractères.

• Il doit contenir au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre et un caractère spécial (virgule, point, tiret, espace, ...).

Indiquez le mot de passe choisi, confirmez le pour éviter une erreur de frappe.

Recopiez le code de sécurité visuel dans le champ prévu à cet effet. Si vous avez des doutes sur certains caractères de ce code, vous pouvez le changer en cliquant sur le lien "Changer" à droite.

Vous devez accepter les conditions générales d'utilisation. Prenez le temps de les consulter. Si ces conditions vous conviennent, acceptez les en cochant la case prévue à cet effet.

Appuyez sur le bouton "Validez", la création de cotre compte est presque finie.

	I COTITINAS
	Civilité : Monaleur
	Nom : MARTIN
	Prénom : Pierre
	Mei : Pierre.Martin@mon.adresse.fr
	Adresse :
	Code Postal :
	Vila :
	Pays : FRANCE
	Telephone :
	Mobile :
on mo	l de passe
- Ne do - Doit é	I pas faire référence ni à volte nom ni à volte précent. re différent de vos 3 précédents mots de passe. Illigni el moi de passe vous permetiront d'accèder aux télé-procédures n'imposant p a.
1	Mot de passe * :
ode de Ce code 2	de sécurité de sécurité permet d'empêcher les créations frauduleuses de compte. Merci de bier vouloir indiquer dans la zone de saiste les caractères affiches. xixwkvz x i x w k v z Changer

Vous avez demandé la création d'un compte pour bénéficier des services ou télé-procédures offerts Un message par le Ministère du Développement durable. Ce compte vous est totalmement personnel. de confirmation VOUS Pour confirmer la création de ce compte vous devez impérativement cliquer sur le lien ci-dessous ou le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur : sera adressé dans ../.https://authentification.application.developpement-durable.gouv.fr/authSAML/monCompte/ votre boite aux Vous pourrez ensuite utiliser toutes les télé-procédures proposées par le Ministère. lettres électronique. Attention, votre demande sera supprimée si vous ne la confirmez pas dans les 24 heures.

Suivez les instructions de ce courrier. Cliquez sur le lien présent dans ce message, la création de votre compte est terminée. Créer mon compte

Création terminée

Votre compte a bien été créé.

Vous pourrez vous connecter à l'application que vous souhaitez en tapant son adresse dans votre navigateur.

2.2 - Vous êtes un professionnel dont l'entreprise est établie en France.

Vous faite partie d'une administration française (Etat, Territoriale, Hospitalière) ou votre entreprise est enregistré dans le répertoire des entreprises et des établissements SIRENE.

2.2.1 - Les certificats numériques et la certification de votre compte.

Pour créer votre compte de professionnel, nous vous conseillons de vous authentifier à l'aide d'un certificat numérique. Le portail d'authentification du Ministère du Développement durable accepte les certificats émis par les organismes agrées PRIS et RGS. Vous trouverez plus de détails sur ces organismes à l'adresse suivante : http://www.industrie.gouv.fr/tic/certificats/

Pourquoi utiliser un certificat numérique ?

En vous présentant sur le portail d'authentification avec un tel certificat vous garantissez votre identité et votre appartenance à votre entreprise ou administration. Vous aurez accès à l'ensemble des téléprocédures ouvertes à votre entreprise.

Sans certificat, votre compte ne sera pas certifié Sauf intervention de vos correspondants au Ministère du Développement durable vous n'aurez probablement pas accès à l'ensemble des téléprocédures ouvertes à votre entreprise.

A quel moment est demandé le certificat numérique ?

L'authentification par certificat se fait dès votre accès au portail d'authentification Cerbère. Si vous disposez d'un certificat logiciel, ce dernier doit être intégré dans votre navigateur. Si vous disposez d'un certificat sur carte à puce, cette dernière doit être enfichée dans votre lecteur de carte avant d'accéder au portail d'authentification Cerbère.

Si vous disposez certificat éligible sur le portail d'authentification Cerbère, vous recevrez, dès votre accès au portail, une demande de mot de passe de votre navigateur ou du gestionnaire de carte à puces. Cette demande prendra une forme différente selon le type de certificat et le navigateur utilisé.

Si vous n'avez pas inséré votre certificat dans votre lecteur de cartes à puces avant d'accéder au portail Cerbère, vous devez fermer votre navigateur, insérer votre certificat et reprendre la procédure de création de votre compte.

2.2.2 - Créer votre compte avec un certificat

1/- Sur la page d'accueil de la création de compte l'option "Mon choisissez entreprise 011 administration est établie en France "



	Créer mon compte
Créer mon compte	creet mon compte
Pour quel usage souhaitez vous créer votre compte ?	Pour quel usage souhaitez vous créer votre compte ?
Vous êtes professionnel	Vous êtes professionnel
Vous souhallez créer un compte dans le cadre de votre activité professionnelle afin d'utiliser des télé-déclarations pour votre entreprise ou votre administration.	Vous souhailez créer un comple dans le cadre de votre activité professionnelle afin d'utiliser de télé-déclarations pour votre entreprise ou votre administration.
Mon entreprise ou administration est établie en France.	Mon entreprise ou administration est établie en France.
Mon entreprise est établie à l'étranger.	Mon entreprise est établie à l'étranger.

Vous obtenez l'écran ci-contre.

2.2.2.a - Votre certificat a été trouvé par le portail d'authentification



Validez le choix de votre certificat s'il vous convient. Vous commencer ensuite la création de votre compte.

re entreprise d'appa	artenance
sse de votre enteprise	
s coordonnées	
Civilité * :	OMIle OMme OM.
Nom * :	Votre nom
Prénom * :	Votre prénom
Mel * :	Votre adresse électronique
Adresse :	Votre adresse professionel par défaut
Code Postal :	Votre code postal
Ville :	Votre ville
Pays * :	FRANCE
Téléphone :	
Idebile .	

L'adresse de votre entreprise, vos nom, prénom et adresse électronique ne sont pas modifiables et proviennent de votre certificat et du répertoire SIREN.

Votre identifiant de connexion est votre adresse électronique.

Vous pouvez préciser votre adresse postale professionnelle. Il vous est proposé par défaut l'adresse du siège de votre entreprise telle que connue dans le répertoire SIREN.

La suite de la procédure de création de votre compte est identique à celle décrite dans le chapitre de création d'un compte de particulier.

2.2.2.b - Votre certificat n'a pas été trouvé par le portail d'authentification



- Si vous ne disposez effectivement pas de certificat PRIS ou RGS tel que défini précédemment, cet écran est normal. Vous pouvez continuez la création de votre compte sans certificat, cette procédure est expliquée dans la suite du document. Vous pouvez annuler la création de votre compte et le reprendre après avoir obtenu de votre entreprise ou administration un certificat.
- Si vous disposez en réalité d'un certificat PRIS ou RGS tel que défini précédemment, peut-être avez vous inséré trop tardivement votre certificat dans votre lecteur. Vous devez fermer votre navigateur, insérer votre certificat et reprendre la procédure de création de votre compte.

2.2.3 - Créer votre compte sans certificat

1/- Vous pouvez créer votre compte de professionnel sans certificat. Votre compte ne sera pas certifié, sauf intervention de vos correspondants au ministère du Développement durable, et vous n'aurez probablement pas accès à l'ensemble des télé-procédures ouvertes à votre entreprise.

Pour créer votre compte sans certificat, commencer la création de votre compte comme indiqué précédemment. Lorsque vous obtenez le message vous indiquant que votre certificat n'a pas été trouvé, choisissez de continuer dans certificat.

2/- Vous devez ensuite indiquez le numéro SIREN 3/- Puis créer votre compte proprement dit de votre entreprise ou administration :

🔽 Valider 🛛 Retour

Créer mon compte

Mon entreprise d'appart

· Champs obligatoires

SIREN * :

Me connecter

> Me déconnecte

👌 alde en ligne

Gérer mon compte

réer mon compte
ertificat non trouvé
ous n'avons pas détecté de certificat numérique dans votre navigateur.
btenir de l'aide sur l'utilisation des certificats
Sursuivre la création du compte sans certificat vous ne souhaitez pas acquérir ou utiliser de certificat, vous pouvez continuer la création d dre compte par simple déclaration. Cependant votre identité n'étant pas certifiée, certain rvices ne vous seront pas accessibles.
ontinuer sans certificat
nnuler la création du compte
nuler la création de mon compte professionnel

Votre entreprise Mes coordonnées Civilité * : OMIle OMme OM. Nom * :	
Mes coordonnées Civilité * : Omile Omine Omi Nom * :	
Civilité * : OMile OMme OM. Nom * :	
Nom * :	
Prénom * :	1
Mél*:	1
Confirmez le Mél * :	1
Adresse : votre adresse professionnel par défaut	
Code Postal : CodePostal	
Ville : Ville	
Pays *: FRANCE	
Téléphone :	

NB : L'adresse de votre entreprise n'est pas modifiable. Elle provient du répertoire SIREN.

Vous devez préciser vos noms, prénoms et adresse électronique.

Votre identifiant de connexion est votre adresse électronique.

Vous pouvez précisez votre adresse professionnelle. Il vous est proposé par défaut l'adresse du siège de votre entreprise.

La suite de la procédure de création de votre compte est identique à celle décrite dans le chapitre de création d'un compte de particulier.

2.3 - Vous êtes un professionnel dont l'entreprise est établie à l'étranger.

Votre entreprise n'est pas enregistrée dans le répertoire des entreprises et des établissements SIREN.

Sur la page d'accueil de la création de compte, choisissez l'option "Mon entreprise est établie à l'étranger".

Créer mon compte	Entreprise ne possédant pas de siège social en France Mass coordonnées
Pour quel usage souhaitez vous créer votre compte ?	Civilité * : OMile OMme OM. Nom * : [Prénom * :]
Vous êtes professionnel	Mél *: [Confirmez le Mél *: [Adresse: :
Vous souhaitez créer un compte dans le cadre de votre activité professionnelle afin d'utiliser des télé-déclarations pour votre entreprise ou votre administration.	Code Postal :
Mon entreprise ou administration est établie en France.	Mobile :
Mon entreprise est établie à l'étranger.	* Champs obligatoires
	🗹 Valider 🔛 Metour

La suite de la procédure de création de votre compte est identique à celle décrite dans le chapitre de création d'un compte de particulier.

3 - L'authentification sur le portail Cerbère

3.1 - L'écran de connexion Cerbère

L'écran de connexion Cerbère se présente comme suit.

	Authentification	
	Identification par mot de passe	
L'écran de connexion Cerbère se présente comme la copie d'écran ci-contre	Identifiant * : Mot de passe * : Connexion anonyme : Identifiant oublie 7 Mot de passe oublie ou inconnu 7	
	* Champs obligatoires	alider
	Identification par certificat	-
	Si vous disposez d'un certificat numérique, vous pouvez l'utiliser pour vous authentifier.	alider

Vous pouvez vous authentifier par mot de passe, si la télé-procédure demandée le permet, ou par certificat.

Votre identifiant de connexion est votre adresse électronique.

Si vous êtes arrivé automatiquement sur l'écran d'authentification depuis une télé-procédure, vous serez automatiquement redirigé vers cette télé-procédure après authentification.

Si vous êtes arrivé sur l'écran d'authentification en demandant directement l'adresse du portail Cerbère, vous aurez une page de confirmation après authentification. Vous pourrez ensuite accéder à vos télé-procédures en saisissant leurs adresses dans votre navigateur.

Authentification
Authentification réussie.
Vous êtes maintenant reconnu sur le portail d'authentification Cerbère. Vous pouvez accéder à vos services en indiquant leurs adresses dans votre navigateur.

Pour des raisons de sécurité nous vous recommandons de fermer votre navigateur à la fin de votre session de travail.

Pour vous authentifier par certificat, valider l'identification par certificat. Si vous utilisez un certificat sur carte à puce, votre carte doit avoir été insérée dans le lecteur avant d'accéder au portail d'authentification.

NB : Si votre certificat n'a pas été trouvé, vous obtiendrez le message suivant :

Aucun certificat n'a été trouvé.

- Si vous avez juste oublié d'insérer votre carte sans son lecteur, faites le à ce moment là et relancez votre navigateur.
- SI votre certificat est invalide, un message vous expliquera pourquoi. Votre certificat peut être rejeté car émis par un organisme de certification non reconnu ou parce qu'il a été révoqué.

3.2 - Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ou votre compte a été verrouillé suite à un trop grand nombre d'erreurs de saisies. Vous pouvez déverrouiller votre compte ou ré-initialiser votre passe en cliquant sur l'écran d'authentification sur le lien "**Mot de passe perdu ou inconnu**".

Identification par mot de passe	
Identifiant * :	
Mot de passe * :	
Connexion anonyme :	
Identifiant oublié ? Mot de passe oublié ou inconnu ?	

Mot de passe oublié		
J'ai oublié mon mot de passe		
Vous avez oublié votre mot de passe ou votre compte est bloqué suite à un trop grand nombre d'échec d'authentification. Vous pouvez réinitialiser votre mot de passe et débloquer votre compte en indiquant ci-dessous votre adresse mél.		
Vous recevrez un message électronique dans lequel vous sera expliqué la procédure à suivre.		
Votre Adresse mél * :		
* Champs obligatoires		
Valider		

➔ Indiquez l'adresse électronique que vous avez renseigné lors de la création de votre compte.
 Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre.

4 - La gestion de votre compte Cerbère

4.1 - L'accès à vos données

Vous pouvez modifier les données de votre compte (à l'exception de votre adresse électronique) par le menu "Gérer mon compte".

Libert - Failter Fairraite REPUBLIQUE FRANÇAISE Portail o	e de l'Écologie, du Développement durable, isports et du Logement l'authentification Cerbère	
Vou	s devez vous authentifier pour accéder à la gestion de votre compte.	
Mon compte	Authentification	
Créer mon compte Me déconnecter	Identifiant *:	
👌 aide en ligne	Connexion anonyme : Identifiant oublié ? Mot de passe oublié ou inconnu ?	
	* Champs obligatoires	Valider
	Identification par certificat	
	Si vous disposez d'un certificat numérique, vous pouvez l'utiliser pour vous auther	valider

Gérer mon compte		
Mes coordonnées		
Civilité : I	Monsieur	
Nom :		
Prénom :		
Mél :		
Adresse :		
Ville :		
Code Postal :		
Pays : I	FRANCE	
Téléphone :		
Mobile :		
	Modifier mes coordonnées	
Mon mot de passe		
	Modifier mon mot de passe	
Supprimer mon compte		
Attention , la	a suppression de votre compte est	irréversible.
ll vous sera touj de créer u	ours possible ultérieurement, si vo n nouveau compte avec le même i	ous le souhaitez, dentifiant.
	Supprimer mon compte	

→ Vous pouvez modifier vos coordonnées ou votre mot de passe en cliquant sur les liens correspondant.

4.2 - La suppression de votre compte.

Vous pouvez demander la suppression de votre compte en cliquant sur le lien "Supprimer mon compte".

Si vous supprimez votr dossiers dans certaines	e compte vous ne pourrez plus y accéder. Si vous possédez des élé-procédures, vous pourrez ne plus y avoir accès.
Vous devez confirmer cette	suppression.
	Je confirme la demande de suppression de mon compte.
	Annuler

Vous recevrez un courrier électronique vous indiquant la démarche à suivre. Suivez le lien présent dans ce courrier.

Vous devrez confirmer une seconde et dernière fois la suppression de votre compte.

Supprimer mon compte
Confirmation de la demande
e confirme ma demande de suppression de mon compte.
Supprimer mon compte

Votre compte est définitivement supprimé. Vous n'y avez donc plus accès. Vos données seront conservées pendant un an à des seules fins de traçabilité. Elles ne seront en aucun cas divulguées à quelque qu'organisme que ce soit.

•••